

COMPTE-RENDU

Sont présents :

M^{mes} Rébéka Fortin
Nathalie Tremblay
Stéphanie Lavoie
Julie Létourneau-Duchaine
Marie-Pier Bouchard

Sont absents :

M^{mes} Élisabeth Racine
Patsy Bergeron

MM. Dominic Boily
Guy Larouche
Claude A. Tremblay
Gilles Tremblay
Thomas Fortin

M. Martin Gauthier (*substitut*)

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1. Mot de bienvenue

M. Claude Tremblay, président et M. Dominic Boily, directeur de centre, souhaitent la bienvenue à tous et remercient les membres de s'être déplacés à Laure-Conan pour assister à la présente rencontre. Les attestations de formation sont signées. M. Boily présente l'environnement du local avec le nouveau mobilier flexible. M. Thomas Fortin parle de son expérience positive en tant qu'élève du CFGA.

1.2. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié et atteint. La réunion débute à 16 h 10.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Claude Tremblay donne lecture de l'ordre du jour et propose l'ajout du point 5.1. Affectation dans sujets divers.

*L'adoption est proposée par M^{me} Marie-Pier Bouchard
Secondée par M^{me} Stéphanie Lavoie*

1.4. Lecture et adoption du compte-rendu de la séance du 6 avril 2022

Le compte-rendu de la séance du 6 avril 2022 est adopté avec dispense de lecture et sans modification.

L'adoption est proposée par M. Gilles Tremblay

Secondée par M^{me} Stéphanie Lavoie

1.5. Suivi au compte-rendu de la dernière rencontre

M. Boily fait un suivi sur les points suivants :

3.3 Dons d'ordinateur

M^{me} Marie-Pier Bouchard fait don d'un ordinateur. M. Gilles Tremblay s'informe du processus à suivre. M. Boily explique que l'offre doit être acceptée par le CE. Par la suite nous remettons les portables au technicien informatique du CFGA qui s'occupera de remettre en état ceux-ci avant leur utilisation par nos élèves.

L'adoption est proposée par M. Guy Larouche

Secondée par M. Gilles Tremblay

3.6. Lettre de remerciement NEEF

M. Gilles Tremblay demande si la lettre de remerciement à Services Québec pour leur contribution au projet NEEF a été envoyée. M. Boily confirme que oui et qu'ils étaient bien contents d'avoir eu un retour positif de notre part.

5.1 Mesure 15111 volet 2

M. Boily laisse la parole à M^{me} Rébeka Fortin qui annonce que la Cantine « Au petit bonheur » du Pavillon 216 est la gagnante locale et régionale du concours Ose entreprendre 2022. Les élèves étaient très fiers. Même avec la Covid et le télétravail ils ont un bon roulement sur le plateau de travail. Le retour à la normale aide en fin d'année. Ils ont même un projet de développement à présenter au concours l'an prochain. Ils veulent offrir des boites repas dont le choix se fera mensuellement. Une étude de service a été faite et les élèves sont très enthousiastes. Ils font goûter leurs produits pour attirer la clientèle.

5.2. Projet cours intérieure

M. Boily informe que le projet avec Euréko au pavillon 216 a été accepté par les ressources matérielles et que les travaux sont débutés. La devanture sera aménagée avec des sentiers, des arbres fruitiers et des bancs. Il servira de plateau de travail pour les élèves qui s'en occuperont. C'est un très beau projet financé par Euréko.

5.4 Portrait de la clientèle

M. Boily mentionne que nous n'avons pas eu de retour de la nouvelle table de concertation pour le transport adapté. M. Gilles Tremblay vérifie et M^{me} Annie Girard aurait été invitée à la rencontre de la semaine dernière, mais n'a pas répondu à l'invitation. À valider auprès d'elle.

2. SUJETS D'APPROBATION

2.1. Budget 2021-2022

M. Boily mentionne que le centre laisse un montant global de 1,2 million puisque nous sommes en surplus budgétaire. Une partie du surplus de l'an passé nous a été versé pour atteindre un budget initial de 6,6 millions. C'est un surplus « fictif » puisque le Ministère peut, à tout moment, venir reprendre une partie des allocations versées. Il ne faut pas compter sur un retour complet de nos surplus l'an prochain. M^{me} Marie-Pier Bouchard demande comment cela fonctionne avec le Ministère. M. Boily explique que la plupart des autres CSS redonnent au maximum 15% des surplus accumulés aux écoles et aux centres alors que cela représente 50% pour notre centre de CSS cette année. Nous avons déployé tout ce que nous pouvions malgré la Covid qui a nui à l'offre de services. Le budget alloué par le Ministère en FGA est basé sur 80% de l'année scolaire précédente et 20% de l'année scolaire d'il y a deux ans. Une partie du surplus de cette année, 50 000\$, a été transféré à l'an prochain pour des travaux prévus.

*L'approbation est proposée par M^{me} Nathalie Tremblay
Secondée par M. Thomas Fortin*

2.2. Budget 2022-2023

Une inquiétude régnait cette année au sujet du budget de l'an prochain étant donné l'impact de la COVID et la baisse de clientèle (diminution des ETP). Puisque l'ensemble du réseau est en baisse, le ministère a considéré le poids historique de notre centre de formation afin d'allouer notre budget 2022-2023. Le centre s'en tire donc plutôt bien avec une augmentation d'environ 1 million de dollars de plus que le budget de cette année. Cette augmentation vient notamment couvrir les modifications apportées lors des dernières négociations de conventions collectives. Une contribution à l'équilibre budgétaire de 527 341\$ est toujours demandée par le CSS. Cette contribution est prise dans le paramètre enseignant. La colonne de droite représente le budget 2021-2022 et celle de gauche le budget 2022-2023 ce qui nous permet des comparaisons. L'ensemble des montants ont été bonifiés. Le budget dédié au mentorat a été doublé ce qui représente deux libérations de 40% de tâche enseignante. M. Thomas Fortin se questionne sur le fonctionnement des catégories de budget et M. Boily lui explique que nous ne pouvons malheureusement pas échanger le budget de catégories pour l'utiliser au complet.

*L'approbation est proposée par M. Guy Larouche
Secondée par M. Thomas Fortin*

Pour : 8

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

2.3. Budget du CE

M. Boily mentionne que le CE dispose toujours d'un budget de 400\$ qui n'est pas vraiment utilisé. Des frais de déplacement peuvent être demandés en cas de besoin.

*L'approbation est proposée par M^{me} Marie-Pier Bouchard
Secondée par M. Gilles Tremblay*

2.4. Frais de volumes

M. Boily présente les frais de volumes. M. Claude Tremblay demande si nous sommes dans l'obligation de prendre un volume spécifique si nous considérons le prix très élevé. M. Boily explique que les enseignants font des suggestions de volumes nécessaires, mais qu'il est possible que ceux-ci soient refusés pour différentes raisons dont le prix. Nous ne sommes pas non plus tenus de faire affaire avec une maison d'édition spécifique. Une partie des nouveaux volumes recommandés servira à l'offre de cours grand public qui sera lancée prochainement. La publicité est à venir.

*L'approbation est proposée par M. Thomas Fortin
Secondée par M^{me} Stéphanie Lavoie*

2.5. Normes et modalités 2022-2023

M^{me} Rébeka Fortin donne des détails sur ce que comprend cet important document. Celui-ci est monté en respect des règles du ministère. Un changement au point 6.2 restreint l'accès à la salle d'évaluation. Une autre nouveauté est le droit au dictionnaire bilingue tout au long du parcours de formation de l'élève. Le point 6.3 vient baliser les évaluations réalisées à l'extérieur de la salle d'évaluation. Autre ajout important, le point 9.2 reste à confirmer lors de l'adoption du projet de règlement. Celui-ci suggère que la demande de révision de note soit réalisée par le même enseignant qui a corrigé l'examen initialement. M. Thomas Fortin demande si c'est une avancée de mettre le même enseignant au lieu de 2. M^{me} Fortin mentionne que nous devons faire confiance à notre équipe d'enseignants qui se consultent beaucoup entre eux. Le nouveau formulaire de révision de note est présenté. Celui-ci sera présent sur notre site web.

*L'approbation est proposée par M. Guy Larouche
Secondée par M^{me} Marie-Pier Bouchard*

2.6. Code de vie 2022-2023

M^{me} Rébeka Fortin explique les changements apportés au code de vie du centre. L'un des principaux changements concerne la section vestimentaire qui fait place à une écriture inclusive (non genrée). Enfin, il est important de noter que le code de vie a été mis à jour à la suite de consultations menées auprès des élèves et des employés.

*L'approbation est proposée par M. Thomas Fortin
Secondée par M^{me} Nathalie Tremblay*

2.7. Rapport annuel du CE

M. Claude Tremblay présente le nouveau modèle de rapport qui contient le mot du président, des informations sur les membres et sur la durée de leur mandat. Pour M^{mes} Marie-Pier Bouchard et Nathalie Tremblay, il s'agira de leur dernière année. On rappelle également que le mandat des élèves est d'une durée d'un an. Il est possible de reconduire le mandat d'un membre si personne ne se présente lors des élections. Enfin, le rapport annuel fait état de l'ensemble des actions posées par le CE tout au long de l'année.

*L'approbation est proposée par M. Gilles Tremblay
Secondée par M. Thomas Fortin*

2.8. Prêt de matériel – Maison d'accueil

La Maison Price est devenue la maison d'accueil pour les nouveaux arrivants. Un budget a été consenti par la ville pour les rénovations, mais aucun budget n'a été réservé pour meubler les lieux. Un appel a donc été lancé aux partenaires afin de recevoir des dons ou prêts de matériel. Le CFGA demande au CE son autorisation afin de procéder au prêt de certains items qui serviront aux membres du personnel qui se rendront sur place pour y offrir nos services.

*L'approbation est proposée par M. Guy Larouche
Secondée par M^{me} Stéphanie Lavoie*

2.9. Résolution projet Au féminin

M. Boily explique les bases du projet. En l'absence d'inscriptions, celui-ci est devenu un projet centre qui s'est tourné vers un partenaire afin de financer sa mise en place. Une demande a été déposée au Secrétariat de la condition féminine pour un montant d'un peu moins de 300 000\$ sur 3 ans. Ce montant permettra la mise en place d'une nouvelle clientèle et à l'aménagement du local. M^{me} Bouchard se demande quels services y seront déployés. On parle d'enseignants, de professionnels et de partenaires comme Accès travail femme qui y donneront des ateliers. Nous devrions recevoir une réponse d'ici janvier 2023. Le projet pourrait alors débuter.

*L'approbation est proposée par M^{me} Marie-Pier Bouchard
Secondée par M^{me} Nathalie Tremblay*

3. SUJETS DE CONSULTATION

3.1 Calendrier des rencontres du CE 2022-2023

M. Boily suggère la même fréquence de rencontres que cette année. Tous sont d'accord avec le calendrier proposé.

4. SUJETS D'INFORMATION

4.1. Portrait de la clientèle

M. Claude Tremblay présente le « *Portrait de la clientèle* » en date du 6 juin 2022. Une variation de clientèle est notée à Durocher (36 p/r 70). On remarque également un plus grand nombre d'élèves inscrits en FGA 2.0. On note une baisse de fréquentation importante en FGA qui s'est produite plus tôt que dans les dernières années, sans doute dû au marché du travail qui est plus que favorable. La francisation poursuit sa progression. Enfin, la clientèle chez CODERR est répartie à la hausse.

4.2. Calendrier 2022-2023

Le calendrier a déjà été présenté et adopté. Toutefois, à la suite d'une suggestion de M. Daniel Gagnon, enseignant du groupe Mamu, il est proposé d'y ajouter les deux journées en lien avec les communautés autochtones. Ainsi, on suggère d'y indiquer, par un symbole graphique, le 21 juin qui représente la Fête nationale des autochtones ainsi que le 30 septembre qui est la journée de la Réconciliation. M^{me} Marie-Pier Bouchard demande si notre calendrier contient les mêmes journées pédagogiques que le secteur jeune. Étant donné le contexte, seulement quelques-unes sont similaires. Un rappel est fait sur la présence des journées pédagogiques du 27 et 28 avril consacrées à la tenue du congrès de l'AQIFGA 2023. M^{me} Rébéka Fortin demande à notre secrétaire du CE de faire un suivi au CSS afin que notre calendrier soit présent sur le site web.

4.3. Attestation de formation des membres du CE

La signature des attestations s'est réalisée avant le début de la rencontre.

4.4. Lettres de remerciements – Fonds d'aide Laure-Conan

L'activité s'est très bien déroulée malgré la température incertaine. L'objectif financier à presque été doublé pour atteindre plus de 1 700\$. On y dénote une très belle implication des membres du personnel et la population était au rendez-vous. On souligne l'importance de remercier M. Haché ainsi que les personnes qui se sont impliquées lors de l'événement. Il s'agit assurément d'une activité à reproduire. M. Claude Tremblay demande s'il est toujours possible de faire des dons. M^{me} Rébéka Fortin répond par la positive. M^{me} Marie-Pier Bouchard nomme que les dons en vêtements de tailles fortes sont plus rares. Les membres du CE sont en accord avec les deux modèles de lettre proposés. Celles-ci seront donc transmises à qui de droit.

4.5. Bilan des activités

M. Claude Tremblay présente les « *Activités scolaires et parascolaires* » qui ont eu lieu depuis avril, et ce jusqu'à la fin de la présente année scolaire. M. Boily ajoute qu'on y voit la preuve du déconfinement, puisque beaucoup plus d'activités ont eu lieu.

4.6. Gala de la reconnaissance

M. Claude Tremblay mentionne la tenue de deux galas cette année aux pavillons Laure-Conan et Durocher. M. Boily revient sur la tenue d'un gala virtuel l'an passé alors que ceux-ci ont pu se tenir en présentiel cette année. Une mention est faite en lien avec la qualité du message livré par notre élève Thomas Fortin. On y note la remise de plusieurs bourses de 100\$ en crédit de formation pour de futurs élèves se dirigeant vers les DEP de notre CSS. Une amélioration sera apportée afin de remettre également des bourses à nos élèves de la francisation. M. Thomas Fortin demande le moment où sa bourse lui sera versée. On lui nomme qu'il sera avisé lorsque le chèque sera prêt. Une bourse de 500\$ a également été remise à une élève qui se dirigera vers le Cégep de Chicoutimi pour la poursuite de ses études l'an prochain.

4.5. CFGA Nouvelles des mois de mai et juin

M. Claude Tremblay demande des précisions sur la façon dont se réalise la parution. M^{me} Rébéka Fortin explique qu'un document partagé est rempli par plusieurs personnes et que M^{me} Julie Létourneau-Duchaine monte le document par la suite.

5. SUJETS DIVERS

Affectation CFGA

Le dépôt des affectations pour l'an prochain a eu lieu et M. Boily annonce qu'il quittera ses fonctions actuelles pour prendre place comme directeur en FP. M^{me} Rébéka Fortin deviendra la nouvelle directrice du CFGA. M. Boily et M^{me} Fortin désirent implanter une vision commune et unifiée de la FGA et de la FP afin de permettre à l'organisation d'aller encore plus loin. M. Claude Tremblay félicite les deux directions pour leurs nouvelles affectations. M^{me} Marie-Ève Belley se joindra à l'équipe du CFGA à titre de direction adjointe.

6. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

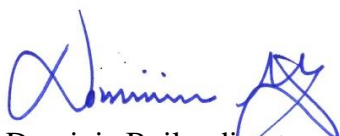
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.

Proposé par M. Thomas

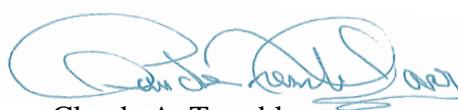
Secondé par M^{me} Stéphanie Lavoie

7. PROCHAINE RÉUNION

Il a été convenu que la prochaine rencontre aura lieu le mercredi 5 octobre 2022.



Dominic Boily, directeur de centre
CFGAs des Rives-du-Saguenay



Claude A. Tremblay
Président du CE